



Ville de Mont-Saint-Hilaire

COMITÉ DE SUIVI SUR L'AVENIR DE LA ZONE A-16

Compte rendu de la rencontre no 32

DATE : Jeudi 22 novembre 2018

19 h à 22 h

Salle Ernest-Choquette

99, rue du Centre-Civique

VERSION FINALE

Sont présents :

BELLEROSÉ, Jean-Philippe, citoyen de Mont-Saint-Hilaire (*arrivée à 19 h 30*)

GRENON GILBERT, Émile, conseiller municipal, district des Patriotes

HÉROUX, Jean-Yves, citoyen de Mont-Saint-Hilaire

HOULE, Sylvain, conseiller municipal, district du Piémont

PRÉVOST, Rachel, citoyenne de Mont-Saint-Hilaire (*via Skype*)

ROY, Claude, citoyen de Mont-Saint-Hilaire

TONER, Louis, conseiller municipal, district de la Montagne

CHARRON, Christian, chef de division – Service de l'aménagement du territoire et de l'environnement

MIMEE, Hugo, coordonnateur

Invités :

LEBOEUF, Marcel

TRUAX, Benoît

Est absent :

GOYETTE, Olivier, citoyen de Mont-Saint-Hilaire

1. Accueil et présentation de l'ordre du jour

- Le coordonnateur accueille les membres pour cette 32^e rencontre du comité.
- L'ordre du jour est modifié.

2. Rencontre avec MM. Leboeuf et Truax

*** Note importante : Le résumé des échanges avec les intervenants rencontrés par le comité est fourni à titre indicatif uniquement et n'engage ni ne lie d'aucune façon les intervenants ayant accepté ou demandé de rencontrer le comité.*

Étaient présents pour cette portion de la rencontre

- Marcel Leboeuf, vigneron et résident de Mont-Saint-Hilaire
- Benoit Truax, (Ph. D.) écologiste forestier et chercheur

Les échanges ont fait ressortir les éléments suivants :

- M. Leboeuf, résident de Mont-Saint-Hilaire et vigneron. Il a acquis une propriété anciennement située sur l'érablière Cardinal. Il s'agit d'une terre idéale pour la culture de la vigne avec les nutriments voulus. On y retrouve de la terre sur environ 18 pouces d'épaisseur reposant sur un fond rocheux. Il y a également un microclimat à cause de la présence de la montagne. Sur 0,9 ha, il produit 8 produits locaux différents. Il pourrait sortir 75 000 pots de confiture. L'an dernier, le vignoble a produit 1 tonne de raisins et l'année précédente 4 tonnes.
- M. Truax, chercheur et écologiste forestier, dirige une fiducie de recherche sur la forêt et est activement impliqué dans le milieu de la recherche en lien avec la restauration des territoires agroforestiers du sud du Québec depuis 25 ans.
- Le verger Sullivan-Raymond est le dernier verger subsistant de l'époque d'Ozias-Leduc.
- Il serait intéressant de recenser tous les vergers de l'époque qui ont disparu (avec l'aide des citoyens les plus âgés de la place).
- Les Montérégiennes sont de plus en plus en déclin, entre autres par les effets du développement domiciliaire, industriel, récréatif et agricole.
- Il est important de préserver le cœur du mont Saint-Hilaire, la Réserve naturelle Gault (RNG), en agissant sur son périmètre immédiat, voire même au-delà. Avec le temps, la RNG va être de plus en plus isolée; il est donc important de conserver les terrains adjacents le plus possible à l'état naturel, voire même de reboiser et restaurer par plantation les zones de forêts dégradées et les terrains abandonnés, laissés en friche. Il est difficile pour un conseil municipal d'avoir une vision à long terme (au-delà de 4 ans). La RNG a besoin « d'oxygène » pour maintenir son intégrité (entre autres en lien avec les changements climatiques en cours); il faut un engagement politique à long terme de protéger le pourtour de la RNG. Il faut favoriser des corridors verts qui seront grandement utiles à ce sujet. Ces corridors devraient relier idéalement la rivière Richelieu et également tous les cours d'eau possibles en milieu agricole afin de permettre à la faune et à la flore de circuler et de réduire la pollution agricole diffuse et améliorer globalement la qualité de l'eau dans le bassin versant. Certains corridors pourraient même servir à implanter des tronçons de pistes cyclables si la largeur le permet.
- Les cas de Magog et North Hatley sont cités respectivement comme de mauvais et bon exemples d'aménagement du territoire et d'urbanisme.
- Ce n'est pas parce qu'il n'y a actuellement pas de forêt qu'il est impossible d'avoir un corridor forestier. Plusieurs espèces peuvent être plantées dans la région, notamment le

caryer cordiforme, caryer ovale, chêne rouge, chêne à gros fruits, chêne blanc, chêne des marais, le tilleul, le micocoulier et toutes les espèces typiques de l'érablière à caryer. Il est important de considérer un reboisement avec des espèces indigènes et non pas des arbres « urbains ». Au moins une espèce très intéressante se trouve en forte régénération dans le boisé AF-18 (caryer ovale). De plus, quelques semis et gaulis de noyers cendrés (espèce protégée (COSEPAC) ont été retrouvés. Malheureusement, ce boisé est actuellement un « mort-vivant » du fait qu'il est très isolé.

- La zone A-16 peut certainement contribuer à la zone tampon de la RNG.
- Il faut intéresser les propriétaires actuels en leur parlant de servitude de conservation forestière ou de don écologique.
- Au niveau municipal, le conseil pourrait faire des pressions pour obtenir des sommes du fonds vert ou de toute autre organisation intéressée à l'acquisition de terrains.
- La zone A-16 peut également devenir un outil de recherche incroyable et de transfert des connaissances à différents publics cibles (étudiants, citoyens, producteurs agricoles et forestiers, etc.) (voir exemple de Granby avec le boisé Miner).
- Au sujet du verger Sullivan-Raymond : la partie du bas pourrait certes être aménagée de vignes et le 1^{er} plateau en un verger nouveau genre avec des pommiers plantés plus rapprochés, permettant ainsi un arrosage intelligent et bio près des résidences. Ce verger faisant face à Montréal a un potentiel et une situation exceptionnelle (référence : verger Bouchard-Champagne à Saint-Bruno-de-Montarville, 75 000 bouteilles sans points de vente externes).
- Au sujet du terrain non développé entre le chemin de la Montagne et le quartier et l'école de la Pommeraie : le peuplier deltoïde et le robinier pseudoacacia s'y réinstallent. Comme il s'agit d'un endroit ayant subi du remplissage il y a quelques années, il manque toutefois de matière organique pour stimuler la régénération. Toutefois, il est possible de restaurer ce secteur (ajout de compost) et d'y réintroduire des essences à croissance rapide (peupliers), afin de préparer le site pour les essences de valeur à plus long terme. D'autre part, une partie non négligeable de ce secteur renferme de fortes populations de roseaux et une source affleure sur le terrain d'où origine un petit cours d'eau. Cette source provient probablement d'une résurgence de la montagne et mérite une attention particulière.
- En conclusion, les invités recommandent de :
 - De s'intéresser sérieusement aux services écologiques pouvant être rendus par la zone A-16;
 - De développer le volet éducation en lien avec la culture fruitière (pomme, raisin) et la permaculture;
 - D'informer la population sur la pertinence et la nécessité de préserver le pourtour de la RNG.

3. Travail sur le scénario « Développement » pour la zone A-16 – suite des échanges lors de la rencontre du 8 novembre (rencontre no 31)

- Séance de remue-méninges (brainstorming) afin d'identifier les éléments qui constitueront le plan de développement.
- Plusieurs idées sont exprimées et discutées :
 - La protection du verger et de la propriété Sullivan-Raymond;
 - Le grand terrain non développé entre le chemin de la Montagne et le quartier et l'école de la Pommeraie devrait-il devenir un parc récréatif?
 - Les dimensions de terrains pour le chemin de la Montagne devraient-elles être plus grandes qu'initialement discuté?
- 1 nouveau point de consensus est exprimé :
 - Il doit y avoir création et priorisation d'un corridor forestier entre les boisés AF-18, AF-19 et la montagne.
- Les échanges se poursuivront lors de la prochaine rencontre.

4. Planification des prochaines rencontres

- Une rencontre s'ajoute le 5 décembre;
- Rencontres déjà prévues les 17 et 31 janvier
- À venir - rencontre avec un résident de longue date de la zone A-16
- Suite à une nouvelle tentative, il est reconfirmé qu'il n'y aura pas de rencontre avec la RNG de McGill. La RNG est toutefois ouverte à considérer des projets de recherche ciblés.

5. Varia

- Échange au sujet du type d'habitation en construction dans la zone H-114-3 – malaise des membres du comité face à la typologie de bâtiment autorisée et les normes d'implantation utilisées. On note ici une leçon à retenir pour le comité, à savoir de ne pas introduire une nouvelle forme d'habitation urbaine dans une zone résidentielle construite depuis longtemps avec très peu d'espaces vacants résiduels. Le respect du caractère patrimonial existant est de mise.

Suivis à effectuer

- Recenser tous les vergers de l'époque qui ont disparu (avec l'aide des citoyens les plus âgés de la place);
- Faire une recherche pour comprendre ce que Saint-Lazare a obtenu comme concession (?) via le PMAD de la CMM;
- Produire des faits saillants des mémoires produits à l'automne 2016 au sujet de la zone A-16;
- Finaliser le plan / scénario de développement en écrivant les justificatifs liés à chacune des recommandations du comité (à prévoir dans les prochaines rencontres);

- Prévoir une discussion en janvier 2019 au comité consultatif de l'environnement et du développement durable (CCEDD) sur le potentiel des corridors forestiers.

Hugo Mimee
Coordonnateur du comité